

Fibre optique : les opérateurs voudraient augmenter les tarifs d'accès aux réseaux

Publié le 21/03/2025 • Par [Martine Courgnaud - Del Ry](#) • dans : [Actu experts finances](#), [actus experts technique](#), [France](#)



Adobe Stock / Gukodo

Les coûts de maintenance des réseaux à très haut débit ont été mal évalués, selon les opérateurs d'infrastructure qui voudraient pouvoir augmenter les tarifs de location de leur fibre, fixés par le régulateur des télécoms. Si les tarifs sont trop bas, la qualité des réseaux en pâtira, et donc leur pérennité et leur souveraineté.

Avec un taux de couverture de 91%, la France est largement en avance pour les déploiements de fibre optique en Europe : les 40 millions de locaux désormais raccordables représentent l'équivalent de la totalité des locaux couverts en Allemagne et au Royaume-Uni réunis. Nous détenons aussi le record des tarifs d'abonnement les plus bas.

Or, les réseaux en fibre optique constituent une infrastructure essentielle dont il faut assurer la pérennité, la résilience et la souveraineté, ont rappelé les intervenants des [États généraux des RIP](#) (réseaux d'initiative publique) réunis à Deauville, le 20 mars. Ces contraintes coûteront plus cher que prévu et les tarifs de location des réseaux consentis aux opérateurs commerciaux paraissent désormais insuffisants.

Car, si le modèle économique qui a présidé à la construction des RIP a fait ses preuves, leurs coûts d'exploitation ont été sous-évalués. Il aurait fallu prendre en compte dès le démarrage de nombreux paramètres (maintenance, réparations, extensions, évolution...), ainsi que les derniers raccordements, dits « complexes », qui freinent la couverture intégrale à 100%.

Les opérateurs souhaitent pouvoir réviser les tarifs prévus dans les contrats, fixés en fonction des [lignes directrices tarifaires que l'autorité de régulation des télécoms \(l'Arcep\) a éditées en 2015](#). D'autant que, « puisque la France pratique les prix de détails les plus bas d'Europe, cela veut dire qu'on a les prix de gros les plus bas et qu'il faut donc les faire évoluer », estime Ilham Djehaich, présidente d'InfraNum et directrice générale d'Altitude Infra THD. Les

enjeux ne sont plus les mêmes (transition écologique, énergie, souveraineté...), « donc ce n'est pas le même prix ».

Assurer le financement et la qualité

Il ne s'agit pas de tout remettre en cause. « Le plan très haut débit qui dépasse les clivages politiques, avec une technologie unique (la fibre), des opérateurs d'infrastructure, un régulateur et la mise en place d'un système de co-financement des opérateurs sur le long terme, a permis d'économiser des milliards d'euros d'argent public qui ont pu être basculés sur de l'argent privé », a rappelé le vice-président du groupe Altitude, David El Fassy.

Sans compter qu'il fallait de la main d'œuvre pour répondre aux objectifs de couverture rapide du territoire. « On trouve facilement des sous-traitants quand on peut leur assurer quatre ou cinq ans de carnet de commandes, et on a pu créer de l'emploi pérenne. Mais aujourd'hui, ne pas assurer le financement du réseau par une bonne tarification, basée sur les coûts, empiétera forcément sur sa qualité. Et, dégrader la qualité d'un réseau essentiel, ce n'est pas très prudent », s'inquiète David El Fassy, qui constate que, pour financer le réseau, il faut beaucoup d'abonnés. Sinon, l'assiette du coût d'exploitation étant la même, le coût par abonné augmentera.

Pour sa part, la présidente d'InfraNum s'est déclarée « choquée » que tout n'ait pas été prévu dès l'origine du plan. « On a considéré en 2013 que l'exploitation était la même selon les trois zones plus ou moins denses, et on a déterminé un modèle tarifaire pour nos business plans qui a été partagé collectivement, public et privé, collectivités, cabinets de conseil..., en établissant les tarifs de revenus pré-indiqués selon les grandes directives de l'Arcep. Mais aujourd'hui, il est impossible de penser que ces règles ne bougeront jamais ».

Par exemple, une délégation de service public (DSP) qui dure vingt-cinq ans en moyenne, ce qui est le cas des réseaux fibre, fait l'objet d'environ un avenant par an car tout n'est pas prévu. Ilham Djehaich pointe la nécessité de faire évoluer les prix pour assurer la pérennité et la maintenance en zone rurale : « ça ne doit pas être tabou ».

Garantir la pérennité des réseaux

Selon le directeur fibre, infrastructures et territoires de l'Arcep, Ghislain Heude, « les lignes directrices tarifaires de 2015 visaient à sécuriser les collectivités par rapport aux aides d'État, en aidant les collectivités à fixer les tarifs de démarrage. Le modèle économique devait lisser les effets de la montée en charge des réseaux sur vingt-cinq ans ; il a été peu utilisé, sauf au démarrage ».

Ensuite, en 2017 et 2018, les collectivités ont signé des contrats qui font peu référence à une évolution basée sur les coûts — elle est souvent limitée à des questions de location du génie civil d'Orange. Pourtant, les lignes directrices « prévoyaient explicitement la possibilité de prévoir une évolution tarifaire dès lors que les coûts le justifieraient aux yeux du régulateur ». Mais les contrats prévoient plutôt « une mécanique d'indexation, très contraignante, qui ne suffit pas aux opérateurs d'infrastructure pour bien exploiter leur réseau.

Ghislain Heude, qui évoque un risque sur la pérennité des modèles, estime que toutes les parties devraient s'accorder à reconstruire un modèle capable d'assurer une meilleure visibilité sur la pérennité des réseaux.

Pour vérifier le bien-fondé des coûts, l'Arcep se fonde sur la notion de « coûts pertinents ». Les coûts de maintenance en font partie, mais à quel niveau ? Quid des coûts de construction de génie civil, parfois « trois fois supérieurs d'un RIP à l'autre sans explication particulière » ? Et comment modéliser les coûts à venir ?

Référentiel commun

A priori, on pourrait penser que les coûts les plus faibles sont le fait des opérateurs les plus efficaces, estime le directeur fibre, infrastructures et territoires de l'Arcep. De nombreux facteurs interviennent pour vérifier cette pertinence : nombre de locaux, longueur des câbles, appuis aériens, hypothèses de pénétration... Ensuite, « à partir du moment où les coûts sont pertinents, l'enjeu du partage du risque par rapport à l'évolution des coûts relève de deux modèles ». Soit, les tarifs évoluent mécaniquement et c'est l'opérateur commercial qui prend les risques. Soit, il y a une indexation « encadrante, très rigide », mais les opérateurs d'infrastructure considèrent aujourd'hui que cela ne tient pas compte des risques d'évolution des prix.

L'Arcep achève la création d'un référentiel commun, avec catégorisation des coûts, qui aidera à mener les négociations pour la pérennité de l'exploitation des réseaux sur une longue durée. Elle lancera une consultation publique cet été.

Le président de la [communauté de communes Cœur-Côte fleurie](#) (Calvados, 12 communes, 21 024 habitants), Philippe Augier, s'est déclaré « effaré » d'entendre encore parler de régulation. « Il faut faire confiance à ceux qui contractent, nous n'avons pas besoin de régulation sur les tarifs. Il faut faire confiance aux élus ». À quoi Ghislain Heude a répondu que si la hausse est justifiée, il n'y aura aucun problème pour le régulateur de valider des évolutions de tarifs.

Pas question, pour le moment, de toucher au prix des abonnements. La Fédération française des télécoms (FFT) considère que les conditions de marché doivent permettre de conserver des offres de détail relativement homogènes sur le territoire, ce qui impose une forme de convergence tarifaire sur les offres de gros, a pointé son directeur Romain Bonenfant. La FFT souhaite participer aux travaux de l'Arcep sur la sécurisation du modèle économique dans la durée pour tous les opérateurs, d'infrastructure et commerciaux.

Et la présidente d'Infranum de conclure : « il faut arrêter de dire qu'on a des prix bas. Les tarifs pour les opérateurs commerciaux sont partout différents et cependant, ils proposent le même tarif de détail partout. Il ne faut pas inventer de modèle. Il faut prendre celui qui existe et le mettre à jour ».